



RCS : SAINTES

Code greffe : 1708

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00113

Numéro SIREN : 452 581 879

Nom ou dénomination : RENOU - GUIMARD

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2013 sous le numéro de dépôt 2562

**CABINET LAMBERT - VANTALON ET
ASSOCIES**
7 CRS DU MARECHAL LECLERC
17100 SAINTES

Dossier : 2004B00113
RENOU - GUIMARD
Opérateur : MVE

SAINTES, le 28 Octobre 2013

Facture

N° Facture : 13020308

Date Facture : 28/10/2013

Nb.	Actes de greffe	Dossiers	Droits de greffe	Débours
1	Dépôt d'acte modificatif courrier (211,218)		11.01	5.90
Total HT :			11.01	5.90
TVA (19.6%) :			2.16	0.00
Total TTC :			13.17	5.90
Total Facture			19.07 EUR	
Régulé par Chèque bancaire le 28/10/2013			19.07 EUR	
Total Règlements			19.07 EUR	

Coordonnées bancaires : CREDIT MUTUEL - 15519 - 39093 - 00021965001 - 66
N° de T.V.A. intracommunautaire : FR 57 318 054 673
Tarif fixé par le décret n°2007-812 du 10 mai 2007.
Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Page 1

**CABINET LAMBERT - VANTALON ET
ASSOCIES**
7 CRS DU MARECHAL LECLERC
17100 SAINTES

Nos références : / MVE

SAINTEs, le 28 Octobre 2013

Certificat de dépôt d'acte(s) de société

Numéro d'identification : 452 581 879
Numéro de gestion : 2004 B 00113
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination : RENOu - GUIMARD
Adresse : 26, R des Fougères
Parc Atlantique
17100 Saintes

Nous soussigné, Greffier du tribunal de commerce de SAINTES certifions avoir reçu en dépôt le(s) acte(s) concernant la société sus-citée.

Numéro du dépôt: 2562
Date du dépôt: 28/10/2013

- *Acte en date du : 21/10/2013*
Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation

Le Greffier,



Greffé du tribunal de commerce de SAINTES

PALAIS DE JUSTICE-COURS NATIONAL

CS 30328

17108 SAINTES CEDEX

Tél : 0546930102

**CABINET LAMBERT - VANTALON ET
ASSOCIES**

7 CRS DU MARECHAL LECLERC

17100 SAINTES

Nos références : / MVE

SAINTEs, le 28 Octobre 2013

Certificat de dépôt d'acte(s) de société

Numéro d'identification : 452 581 879

Numéro de gestion : 2004 B 00113

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination : RENOu - GUIMARD

Adresse : 26, R des Fougères

Parc Atlantique

17100 Saintes

Nous soussigné, Greffier du tribunal de commerce de SAINTES certifions avoir reçu en dépôt le(s) acte(s) concernant la société sus-citée.

Numéro du dépôt: 2562

Date du dépôt: 28/10/2013

- *Acte en date du : 21/10/2013*

Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation

Le Greffier,



EXPERT COMPTABLE

inscrit au tableau de l'ordre de la région de Poitiers

COMMISSAIRE AUX COMPTES

inscrit à la cour d'appel de Poitiers

Déposé le 28 OCT. 2013
N° RCS du B113
N° de dépôt 2562

SARL RENOU GUIMARD

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Parc Atlantique

26, rue des Fougères

17100 - SAINTES

R.C.S. Saintes 452 581 879

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNÉ POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ EN SOCIÉTÉ
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

(Articles L.223.43 et L 224-3 du Code du Commerce)

Monsieur le gérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé de la SARL RENOUE GUIMARD en date du 30 septembre 2013, et en application des articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société péalablement à sa transformation en Société par Actions Simplifiée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Montants des capitaux propres au 31/03/2013 : 725 K€ soit 68% du total du bilan

Produits d'exploitation et produits financiers des trois derniers exercices :

- - au 31/03/2013 : 1 418 K€
- - au 31/03/2012 : 1 778 K€
- - au 31/03/2011 : 1 663 K€

- Résultats courant avant impôts des trois derniers exercices :

- - au 31/03/2013 : 16 K€
- - au 31/03/2012 : 169 K€
- - au 31/03/2011 : 200 K€

- La société est propriétaire du fonds exploité.
- L'exploitation est caractérisée par des produits d'exploitation réparti sur un nombre de clients élevé, rendant l'entreprise peu dépendante d'un client dominant.
- L'encaissement des produits d'exploitation (crédit-client) s'effectue selon un délai moyen au 31/03/2013, de 90 jours, compatible avec la situation de trésorerie.
- L'actif réalisable et disponible est largement supérieur au passif exigible.
- Il n'a été relevé l'existence d'aucun événement susceptible de remettre en cause l'avis exprimé dans le présent rapport et survenu entre la date d'établissement des comptes qui servent de base de la transformation, soit le 31 mars 2013, et la date du présent rapport sur la transformation.
- Les observations rapportées ci-dessus permettent d'affirmer que la situation financière de la société est saine.

En application de l'article L. 224 - 3 du Code de Commerce, nous avons procédé à l'appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers qui pourraient exister au profit d'associé ou de tiers.

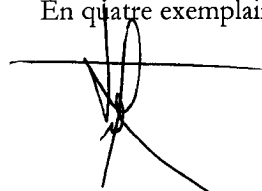
Nous nous sommes assurés de l'existence et de la nature des biens composant l'actif et avons vérifié que la société est bien titulaire des droits correspondants ; nous avons également vérifié la réalité des éléments de passif et qu'il n'existe pas d'éléments significatifs qui n'y seraient pas comptabilisés.

Nous sommes assurés également que la valeur des différents éléments actifs et passifs a été déterminée conformément aux principes comptables.



Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saujon, le 21 octobre 2013.
En quatre exemplaires originaux



F. MERIT
Commissaire aux Comptes